



## L'OACI ET SINGAPOUR CONCLUENT UN NOUVEL ACCORD SUR LA FORMATION EN LEADERSHIP ET EN GESTION

**SINGAPOUR, le 10 février 2014** – L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et le Gouvernement de la République de Singapour ont signé hier un nouveau protocole d'accord pour appuyer leur collaboration accrue en matière de formation en leadership et en gestion dans le secteur de l'aviation civile.

L'accord a été officialisé par M. Olumuyiwa Benard Aliu, Président du Conseil de l'OACI, et M. Lui Tuck Yew, Ministre des Transports de Singapour. M. Aliu se trouvait à Singapour pour prononcer une allocution d'ouverture au Salon de l'aéronautique de la cité-État, où il a salué les contributions importantes de Singapour et de la Singapore Aviation Academy (SAA) au développement de l'aviation civile dans le monde entier, surtout dans les domaines de la formation et de la coopération internationale.

« Cet accord de coopération aidera l'OACI et Singapour de mettre davantage en évidence les besoins à court terme de formation en aéronautique civile à l'échelle mondiale et régionale, afin d'améliorer les possibilités tant d'apprentissage que de développement du capital humain, » a déclaré M. Aliu.

« Singapour milite activement en faveur du développement du leadership et du capital humain dans le domaine de l'aviation, activité cruciale pour résoudre les difficultés auxquelles l'aviation mondiale est confrontée en raison de sa croissance rapide, » a poursuivi M. Yap Ong Heng, Directeur général de l'Administration de l'aviation civile de Singapour. « Le partenariat avec l'OACI dans la formation en leadership et en gestion traduit notre détermination à contribuer de manière significative à la promotion de l'aviation civile internationale. »

En vertu du nouveau protocole d'accord, la coopération OACI-Singapour portera sur la conception et la prestation d'une formation en leadership et en gestion ainsi que sur des programmes professionnels, des conférences, séminaires et cours conjoints, le partage de conférenciers, d'animateurs et d'instructeurs, et l'échange d'informations dans des domaines d'intérêt mutuel en matière d'aviation civile .

Par ailleurs, M. Aliu a fait remarquer que les principaux défis au cours des années à venir tiendront pour l'essentiel à la manière dont les États et les exploitants feront face au doublement des capacités mondiales que l'on envisage désormais à l'horizon 2030.

« L'aviation mondiale a toujours progressé le mieux sur la base d'un consensus et d'une coopération volontaristes », a souligné M. Aliu. « Ce nouvel accord avec Singapour nous aidera à relever les défis auxquels nous serons confrontés en matière de personnel qualifié et constitue un excellent exemple d'application de ces principes. »

**Ressources pour les rédacteurs :**

Site de l'Administration de l'aviation civile de Singapour (CAAS) : <http://www.caas.gov.sg/caas/en/index.html>

Site de la Singapore Aviation Academy (SAA) : <http://www.saa.com.sg/saa/en/index.html>

---

**Note d'information:**

Il s'agit du troisième protocole d'accord OACI-Singapour sur la formation. Le premier du genre, qui concernait le Programme de formation pour les pays en développement (DCTP), a été signé en 2001 et a été élargi au fil des ans pour accorder des stages et des bourses au personnel aéronautique des pays en développement. À ce jour, le Gouvernement de Singapour a accordé plus de 620 stages de formation et 5 bourses pour des cours de la SAA dans le cadre du DCTP.

Conclu en 2010, le deuxième protocole d'accord a établi le Séminaire OACI-Singapour de leadership et de gestion en sûreté de l'aviation. Un programme de formation en sécurité de l'aviation destiné aux Directeurs généraux de l'aviation civile est en cours d'élaboration, le programme inaugural étant prévu au deuxième semestre de 2014.

---

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

---

**Contact :**

Anthony Philbin  
Chef, Communications  
[aphilbin@icao.int](mailto:aphilbin@icao.int)  
+1 (514) 954-8220  
+1 (438) 402-8886 (mobile)

Sue-Ann Rapattoni  
Adjointe, Communications  
[srapattoni@icao.int](mailto:srapattoni@icao.int)  
+1 (514) 954-8221  
+1 (514) 212-1051 (mobile)